



BRUGGE X

G.P.P./4/340



Bimestriel n° 235 - mars - avril 85

nos

VICINAUX

SOMMAIRE N° 235

MARS - AVRIL 1985

Actes d'héroïsme de deux de nos agents.....	2
Exposition internationale philatélique à «Annette et Lubin».....	2
Ordre des Chevaliers de la Route.....	3
Groupe du Hainaut remise de distinctions honorifiques.....	5
La S.N.C.V. au salon du véhicule utilitaire.....	5
Un jour ou un week-end d'évasion.....	6
Un avenir pour la S.N.C.V.....	6
Personalia.....	8
Facilités de circulation.....	9
Championnats de cyclisme de la S.N.C.V. 1985.....	9
Visite à nos maisons de vacances.....	10
Quinzaine 1985 de la C.R. de Belgique.....	10
Concours de sécurité inter-Groupes.....	12
Actes de probité.....	12
Le saviez-vous?.....	13
Le musée de l'automobile de Bruxelles.....	14
Page familiale.....	15

Photo de la couverture :
Autobus articulé M.A.N.-VAN HOOL, type 1981.

ACTES D'HÉROÏSME DE DEUX DE NOS AGENTS

Au cours des semaines écoulées, deux de nos agents ont été à la une des journaux à l'occasion, il est vrai, d'événements tragiques ; et pourtant leur intervention énergique et courageuse a permis d'éviter le pire. Il convient donc tout particulièrement de leur rendre hommage.

Rappelons en premier lieu l'intervention de notre chauffeur d'autobus **CLAUS** Jozef, lors du tragique incendie du dépôt de Rupelmonde, au cours duquel quatre autobus articulés et un autobus standard ont été la proie des flammes.

Les articles de presse faisant état de cet accident qui eut lieu le samedi 2 février, sont unanimes à faire l'éloge de **M. CLAUS** Jozef.

En effet, après avoir alerté les pompiers, il a réussi, en vêtements de nuit, à sauver le dernier autobus standard de l'incendie en le déplaçant loin du foyer d'incendie.

Malheureusement, il n'a pas pu sauver un deuxième bus articulé, car entretemps celui-ci avait déjà pris feu.

Quant au deuxième agent à s'être dévoué, il s'agit du conducteur d'autobus **LIERMAN** Jean-Marie.

Au cours de son service le jeudi 7 février au matin, il remarqua, aux environs de quatre heures, que le feu faisait rage au pre-

mier étage d'une maison, tandis qu'une femme et sa petite fille attendaient du secours au deuxième étage.



M. LIERMAN eut le bon réflexe de ranger son véhicule le long de la façade et d'alerter les voisins.

Une échelle apportée aussitôt fut placée sur le toit de l'autobus vers une fenêtre ouverte et les deux occupantes purent gagner le toit du véhicule et eurent ainsi la vie sauve.

La femme et la gamine souffraient déjà d'un début d'intoxication et durent être transportées en clinique où elles séjournèrent quelques heures.

La presse fut unanime à déclarer que grâce à la présence d'esprit et au dévouement de **M. LIERMAN** le pire a pu être évité.

Nous tenons à féliciter ces deux agents pour leur remarquable et courageuse intervention.

Puisse une telle attitude servir d'exemple à chacun d'entre nous.

EXPOSITION INTERNATIONALE PHILATÉLIQUE à «Annette et Lubin»

Les 4 et 5 mai 1985 aura lieu dans notre maison de vacances «Annette et Lubin», Spaloumont 2, 4880 Spa (tél.: 087/77.10.86), un salon international philatélique.

Des collections de timbres et de cachets postaux ayant pour thème les transports publics y seront exposées. Par la même occasion, des souvenirs divers ayant un rapport avec les transports publics seront présentés. La responsabilité de l'organisation incombe à Monsieur Gaspar Roger, «Thema», 2, Promenade d'Orléans, 4880 Spa (tél.: 087/77.11.03).

ORDRE DES CHEVALIERS DE LA ROUTE

Nous nous réjouissons de pouvoir vous communiquer qu'au cours de l'Année de la Sécurité routière et de la Qualité de l'Environnement routier, un grand nombre d'agents méritants se sont vu conférer le titre de «Chevalier de la Route» ou de «Compagnon de l'Ordre des Chevaliers de la Route».

Le titre de Chevalier est décerné aux usagers de la route ayant accompli un acte de dévouement ou de courage à l'occasion d'un accident de la route ou afin de prévenir pareil accident.

Le titre de Compagnon peut être obtenu par les usagers conduisant exemplairement depuis de très nombreuses an-

nées ou qui se sont comportés de façon méritante d'une autre manière.

Nos plus vives félicitations à ces agents pour la distinction qu'ils ont obtenue. Nous espérons que leur courage incitera chacun de nous à se comporter de plus en plus en véritable «chevalier de la route».

Ci-après les agents lauréats :

A. SE SONT VU CONFÉRER LE TITRE DE «CHEVALIER» :

Van den Dries R., Boortmeerbeek
Lammens G., Leau
Godijns F., Lede (Impe)
Denijs L., Audenarde
Cassiman P., Termonde
Schmitz H., Hatrival
Rossi G., Ambly

B. SE SONT VU CONFÉRER LE TITRE DE «COMPAGNON» :

Bauwens R., Wetteren
Bongaers J., Lanaken-Neerharen
Boonen J., Bocholt
Bosman P., Maasmechelen-Uikhoven
Beckers M., Rekem-Lanaken
Beyers H., Wuustwezel
Bleus G., Diepenbeek
Delmotte M., Trivières (La Louvière)
Vignoble M., Colfontaine
Sion A., Amberloup
Poucet F., Cuesmes
Philippin Gh., Bouillon
Claes C., Châtelineau
Hendrick L., Stavelot
Doomst D., Gooik
Daniels P., Bilzen
Geutjens J., Bocholt
Hannaert A., Huizingen

Keymin G., Tongres
Kathagen T., Dilsen
Knockaert O., As
Moons A., Rumst
Moens R., Tongres
Machiels L., Bilzen
Ory J., Tongres
Ooms J., Ham
Pirard E., Schoten
Ramaekers H., Diepenbeek
Smeyers I., Diepenbeek
Swinnen J., Kuringen
Thaens P., Opglabbeek
Van Doren H., Langdorp
Van den Branden J., Hamme
Van de Velde R., Gand-Zwijnaarde
Vandekerckhove M., Courtrai
Vanhamel R., Beringen
Vaelen L., Hasselt
Vandevoort Y., Stevoort
Vanoppen P., Hasselt
Vanspauwen E., Bilzen

Autobus Brussel-Ragheno mis en service le 18/3/1933.



groupe du hainaut



Le nouveau
bus
LAG/Volvo

REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Le 12 janvier 1985, en la salle des fêtes de Jemappes (Mons), s'est déroulée, en présence de M. Etienne, ingénieur principal adjoint, M. Masy, ingénieur, et des chefs des différents services, la cérémonie de la remise des distinctions honorifiques dans les ordres nationaux et des décorations civiques pour 35 ou 25 années de service.

Malgré les rigueurs de l'hiver, un grand nombre d'agents étaient présents et c'est dans une bien agréable ambiance de fête qu'ils reçurent leur décoration.

ORDRES NATIONAUX

Officier

Ordre de la Couronne

M. Dehon R., inspect. technique

Chevalier

Ordre de la Couronne

MM. Marchand R., moniteur
Navez A., moniteur

Ordre de Léopold II

M. Druine F., chef de mouv. de 2e cl.

Palmes d'or

Ordre de la Couronne

M. Jaumonet G., contrôleur d'exploitation

Palmes d'argent

Ordre de la Couronne

MM. Carroyer G., cond.-rec. AB
Durieux G., 1er ouvr. qual.
Quintin E., 1er ouvr. qual.
Romain G., ouvr. d'élite

Vanbinst O., ouvr. d'élite
Vandersmissen F., brigadier

Médaille d'or Ordre de la Couronne

M. Stocq R., cond. él.
(à titre posthume)

DÉCORATIONS CIVIQUES

35 années de service Croix civique de 1ère cl.

MM. Debilde R., sous-chef de bureau
Dersin W., moniteur
Leroy A., moniteur

Croix civique de 2e cl.

Mme. Bauduin C., rédacteur
MM. Deloor A., 1er contrôleur
Dernoncourt A., chef de mouv. de 2e cl.
Foret R., chef d'école de conduite
Germey H., 1er contrôleur
Gille H., contremaître de 1ère cl.
Harpigny R., rédacteur

Médaille civique de 1ère cl.

MM. Arcq S., 1er ouvr. d'élite
Bastin F., ouvr. qual.
Blondiau R., cond. él.
Bourgeois F., aubettier
Chaulot E., cond.
Danneau E., 1er ouvr. d'élite
D'Aoust R., aubettier
De Decker F., 1er ouvr. qual.
Delattre W., cond. AB
Deleuze H., brigadier
Delperdange L., cond.-rec. AB
Demol L., cond. AB
Derycke R., brigadier
Detandt E., 1er ouvr. d'élite

Dubois D., cond.-rec. AB
Dubois d'Enghien A., 1er ouvr. d'élite

Dubois G., brigadier
Fontaine G., 1er ouvr. qual.
Fostier A., cond.-rec. AB
Garain R., cond.-rec. AB
Gerin E., 1er ouvr. qual.
Godimus A., brigadier
Gourdin J.-B., cond.-rec. AB
Grandry R., 1er ouvr. qual.
Grimmonprez R., cond.-rec. AB
Hollez C., cond. él.
Honoré J., aubettier
Lambillotte L., cond. AB
Lassois G., brigadier
Lombard D., receveur
Mercier J., cond.-rec. AB (à titre posthume)
Moreau E., 1er ouvr. d'élite
Nicaise R., cond. él.
Picron J., cond. AB
Pietquin O., aubettier
Piret G., receveur
Platbroot R., ouvr. spécialisé
Robert R., cond. AB
Sauvage M., 1er ouvr. d'élite
Saye R., 1er ouvr. d'élite
Splingard R., brigadier
Stocq R., aubettier (à titre posthume)
Van Biesbroeck M., ouvr. qual.
Vandersmissen F., brigadier

25 années de service

Médaille civique de 1ère cl.

MM. Blocteur J., chef de mouv. de 2e cl.
Dubrul C., sous-chef de bureau
Dufrane W., moniteur
Gallez W., moniteur
Goblet J., chef de mouv. de 2e cl.
Hardat M., contrôleur

Mesplomb E., chef de mouv. de 2e cl.

Soupart R., 1er contrôleur
Wyllock P., 1er contrôleur

Médaille civique de 2e cl.

MM. Adant L., cond.-rec. AB
Aglave M., cond. AB
Algrain G., 1er ouvr. d'élite
Auerdin M., cond.-rec. AB
Bauduin O., 1er ouvr. d'élite
Beaumont C., cond.-rec. AB
Berger R., ouvr. d'élite
Bernier E., ouvr. qual.
Bierwaert E., 1er ouvr. d'élite
Chevalier J., ouvr. qual.
Claus R., cond.-rec. AB
Codden J., cond.-rec. AB
Cornil J., ouvr. d'élite
Dandois A., cond. él.
Debeck G., cond.-rec. AB
Deceuster A., 1er ouvr. qual.
Decock W., ouvr. qual.
Delplanque G., cond.-rec. AB
Desmet J., cond. él.
Dewey E., cond.-rec. AB
Dewit J., ouvr. spécialisé
Frederick A., 1er ouvr. qual.
Genevrois R., brigadier
Gilson M., cond.-rec. AB
Hamel C., cond.-rec. AB
Hennaut J., cond.-rec. AB
Herman J., cond.-rec. AB
Leleux G., cond. él.
Philippart H., cond.-rec. AB
Pirson M., cond.-rec. AB
Poucet F., cond.-rec. AB
Rigot A., cond.-rec. AB
Saint-Paul F., 1er ouvr. d'élite
Schiaon A., 1er ouvr. qual.
Staquet G., cond.-rec. AB
Vraux R., cond.-rec. AB
Wery V., aubettier
Weve P., cond.-rec. AB
Willain H., cond.-rec. AB

LA S.N.C.V. AU SALON DU VÉHICULE UTILITAIRE

Du 17 au 27 janvier 1985 s'est tenu au Palais des Expositions à Bruxelles le 63ème salon du véhicule utilitaire. Un autobus de la S.N.C.V. était exposé au stand du constructeur, les Ets. LAG, de Bree.

Une série de 26 autobus de ce type (5971 à 5996) sera affectée au Groupe du Limbourg, mais seront mis en service à Bruxelles au mois de mai pour assurer le transport des participants au congrès de l'Union internationale des Transports publics.

De nombreuses études d'aérodynamisme et d'allègement des matériaux ont mené à la

construction de ces véhicules : le toit est en pente, la face avant est arrondie et les boîtes à films ne sont plus proéminentes : le film avant se trouve derrière le pare-brise en une pièce, le film latéral est installé sous la première fenêtre latérale. Toutes ces améliorations ont amené, selon les études théoriques, à une diminution de 45 % du coefficient de pénétration dans l'air.

En outre des progrès dans la motorisation du véhicule, ajoutés aux améliorations de carrosserie, ont permis d'obtenir une diminution sensible de la consommation de

carburant.

En effet, la carrosserie extérieure est en polyester sur un châssis en acier, le toit étant construit en une seule pièce. De nombreux éléments de carrosserie intérieure sont également en polyester : passages de roues, certaines conduites, etc... Toutes les pièces métalliques sont soit en acier inoxydable soit traitées contre la corrosion.

L'aménagement intérieur comprend 39 places assises et 53 places debout, les portes ont une ouverture de 1m35 ; l'isolement du plancher a été renforcé par un isolant incombustible.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Châssis Volvo B10R-55, moteur horizontal arrière, empattement 5m50.

Moteur Volvo THD100D, 6 cylindres, cylindrée 9,6 L, puissance 217 CV à 2200 t/m.

Transmission boîte Voith D851, trois vitesses, coupleur hydraulique, ralentisseur incorporé.

UN JOUR OU UN WEEK-END D'ÉVASION

- 12 mai YPRES** Fêtes du chat - Grand cortège (à 14 h).
- 12 mai MALINES** Procession en l'honneur de Notre-Dame de Hanswijk (à 14 h).
- 15-19 mai BRUGES** Procession du Saint-Sang (à 15 h).
- 25 et 26 mai OSTENDE** Régates internationales (à 14 h).
- 26 mai HAL** Procession historique en l'honneur de Notre-Dame (à 14 h).
- 26 mai ZOTTEGEM** «Ommevang» des géants.
- 27 mai ECAUSSINNES** Goûter matrimonial - Grand cortège.
- 27 mai JAMBES (Namur)** Corso fleuri.
- 27 mai SOIGNIES** Grand cortège historique et religieux (à 11 h).
- 2 juin MONS** Procession séculaire du Car d'Or (à 10 h) - Combat légendaire dit du «Lumeçon».
- 2 juin - RENAIX** Le «Fier-tel» ou procession de St-Hermès sur un parcours de 32 km autour de la ville.
- 22 et 23 juin OOSTDUINKERKE** Fêtes de la crevette - le 23, à 16 h, cortège de la crevette.
- 24 juin TERMONDE** Tattoo international.

Que pouvons-nous offrir ou souhaiter à cette centenaire pour son jubilé ?

La sagesse, le bon sens, le respect qui entourent la couronne de lauriers ? Ou l'avenir d'une nouvelle jeunesse ?

Tout porte à croire que le deuxième voeu est le seul qui lui convienne car loin d'accepter le sort que lui réservent la poussée du transport privé, les restrictions budgétaires et une clientèle à juste titre exigeante, le vicinal a résolument emprunté la voie des nouvelles technologies, des nouvelles techniques de gestion et accentue son écoute de la clientèle et de l'environnement. La jeunesse, la vraie jeunesse, c'est ça : c'est oser entreprendre, c'est oser risquer.

Pour ce nouveau départ, la S.N.C.V. est résolue à se battre pour un transport public dont la vocation dépasse le seul transport de la population.

Il faudra bien qu'un jour les planologues, ceux qui essayent de voir à long terme, se rendent à l'évidence.

«Responsables» de l'aménagement du territoire, de l'environnement de vie, de l'urbanisme, de la vie sociale, de l'économie, de l'énergie etc..., devront admettre que pour maintenir la viabilité d'un pays, le transport public présente de l'intérêt.

C'est dans cet esprit que la S.N.C.V. veut relever le défi. Offrir un service propre, net, attrayant au meilleur coût pour la société donc pour le contribuable.

Naïf ? Idéaliste ? Peut-être ; vous jugerez vous-même après avoir pris connaissance des **deux nouveaux outils de travail** que le vicinal lancera en 1985 pour atteindre cet objectif : l'oblitérateur et une aide nouvelle pour les responsables de l'exploitation.

Nous n'entrerons pas dans tous les détails d'utilisation, de construction et de livraison. C'est plutôt de la raison d'être, de l'idée qui se trouve derrière ces innovations que nous voudrions vous entretenir.

Un **oblitérateur** est un appareil un peu plus grand qu'une boîte à chaussures. Installé dans le bus, cet appareil servira à percevoir le prix du transport pour les voyageurs en «oblitérant» le titre de transport. Ce sera un peu comme la «petite main» du chauffeur. Rien de bien nouveau, direz-vous ; sachez toutefois que cet appareil n'existait pas sur le marché. Il re-

UN Avenir

présente une primeur mondiale et est à ce point intéressant, qu'il a servi au contrôle de l'accès au salon international de la «Flanders Technology» en février 1985. Cet appareil a été développé par la firme PRODATA pour le compte et en étroite collaboration avec la S.N.C.V. Trêve d'éloges.

L'oblitérateur, en pratique, c'est quoi ?

Nos clients disposeront (en temps voulu) de nouvelles cartes Z : des cartes Z magnétiques. Vous pouvez comparer cette carte aux car-

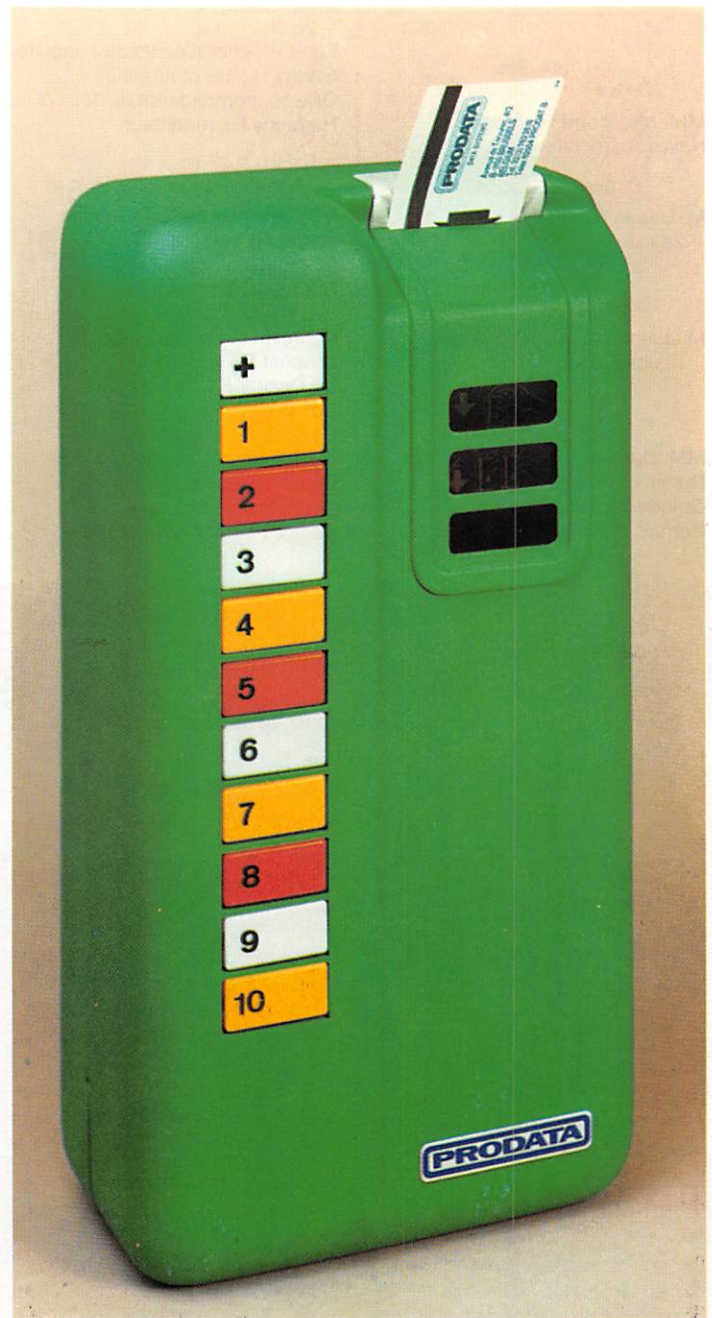
tes bancaires. Elles en ont la forme et le principe. C'est tout. Le reste est propre à la carte Z. A l'achat, cette carte possède une certaine valeur.

Le client introduit sa carte Z dans l'appareil et pousse sur un bouton correspondant au nombre de zones que comporte son voyage.

L'appareil calcule le prix, défalque ce prix de la carte et la restitue au voyageur (encore heureux !). Et il distingue même une carte «urbaine», d'une autre carte Z.

L'oblitérateur, ce n'est pas plus

L'oblitérateur.



POUR LA S.N.C.V.

compliqué. Vous pensez déjà : «On dit ça ! Que deviennent les abonnements ? Les voyageurs à réductions ? Les enfants ? Les grands-parents ? Et si la carte bloque l'appareil ? Et si la carte est «pleine» ? Et la fraude ?» Autant de bonnes questions qui ont trouvé réponse. Comme tout nouvel appareil, il fera probablement sa maladie.

Signalons toutefois, en passant, que n'est pas présentée aux portes d'accès d'un salon international aussi visité que le «Flanders Technology» n'importe quelle pacotille de petit magasin.

Les possibilités touchent à l'in vraisemblable :

- temps de traitement par voyageur : ± 2 secondes ;
- enregistrement de toutes les opérations effectuées :
- zone de montée,
- nombre de zones sélectionnées,
- date, heure, jour, mois, année,
- recettes par titre de transport, par voyage ou par jour,
- nombre de voyageurs transportés par zone, par voyage ou par jour,
- distance moyenne parcourue,

- report du solde de la valeur d'une carte sur la carte suivante que lui présente le voyageur ;

- repérage des cartes non utilisables (détérioration, fraude, carte épuisée...);

- application possible d'un tarif spécial lors d'actions promotionnelles ;

ex.: vous désirez qu'entre 12 h et 13 h le prix soit différent du reste de la journée.

Retenons ces deux points :

- l'appareil peut faire le travail de «petite main» pour le chauffeur ;

- la richesse de renseignements statistiques peut laisser rêveurs nos gens de l'exploitation.

Ils résument toutes les raisons justifiant l'utilisation de ce nouvel équipement.

Dès que le réseau de prévente de cartes Z magnétiques sera opérant, le chauffeur encourra moins de risques de vol de recettes, sera davantage dégagé des opérations de remise de monnaie, pourra se consacrer à un rôle d'accueil de la clientèle. Il y a peu de temps, nos chauffeurs devaient encore :

1. conduire ;
2. délivrer un ticket ;

3. rendre la monnaie ;
4. vérifier les abonnements ;
5. mettre un cachet sur une carte ;
6. répondre aux questions ;
7. ... rester courtois.

L'oblitérateur peut le seconder dans les tâches 2 à 5, mais jamais une mécanique ne sera capable d'accueillir les voyageurs.

Encore une précision ! Une machine émettrice de billets restera sur le bus et fera partie de tout le système de perception : émetteur de billets + oblitérateur + pupitre de commande du système.

Première livraison prévue : fin 1985.

Outre les avantages quotidiens que les renseignements contenus dans l'oblitérateur présentent pour l'exploitation :

- nombre de voyageurs touchés par une déviation ;
- surcharge ;
- comptabilité de l'exploitation ;
- etc... ;

cet appareil se trouve à la base du deuxième outil de travail.

En collaboration avec 2 bureaux d'études, la S.N.C.V. a développé des «**modèles mathématiques**

de génération de déplacement, d'affectation à des itinéraires et de choix modal».

En d'autres termes, à partir d'enquêtes auprès des voyageurs S.N.C.V. (= oblitérateurs) et d'enquêtes sur les déplacements de la population des communes situées dans la région étudiée. **un ordinateur** propose :

1. l'itinéraire des lignes de la région ;
2. les horaires de ces lignes.

Bref, il trace un réseau de bus en tenant compte de contraintes qualitatives du type :

«Tous les voyageurs doivent avoir une place assise» **ou** «Tous les voyageurs doivent être transportés à leur destination en un minimum de temps» **ou** «Il faut transporter 100 % des voyageurs actuels et 50 % des voyageurs potentiels avec un parc de 75 véhicules de 90 places».

Ces modèles définissent donc des schémas, des canevas de travail sur base de données que nos collaborateurs de l'exploitation leur fournissent. Ensuite, à l'aide de ces modèles, ces mêmes personnes vont tester leurs impressions, leurs hypothèses de travail de manière à prendre les meilleures décisions.

Après avoir traité ainsi des milliards d'informations en quelques minutes, l'ordinateur recevra, en retour, des adaptations, des ajustements que seule l'expérience centenaire du mouvement permet de concevoir. Ces modèles informatiques constituent donc autant de guides, d'aides pour nos responsables de l'exploitation dans leur recherche du meilleur réseau. Premiers tests, fin 1985 :

- Sud-Est du Brabant ;
- Termonde.

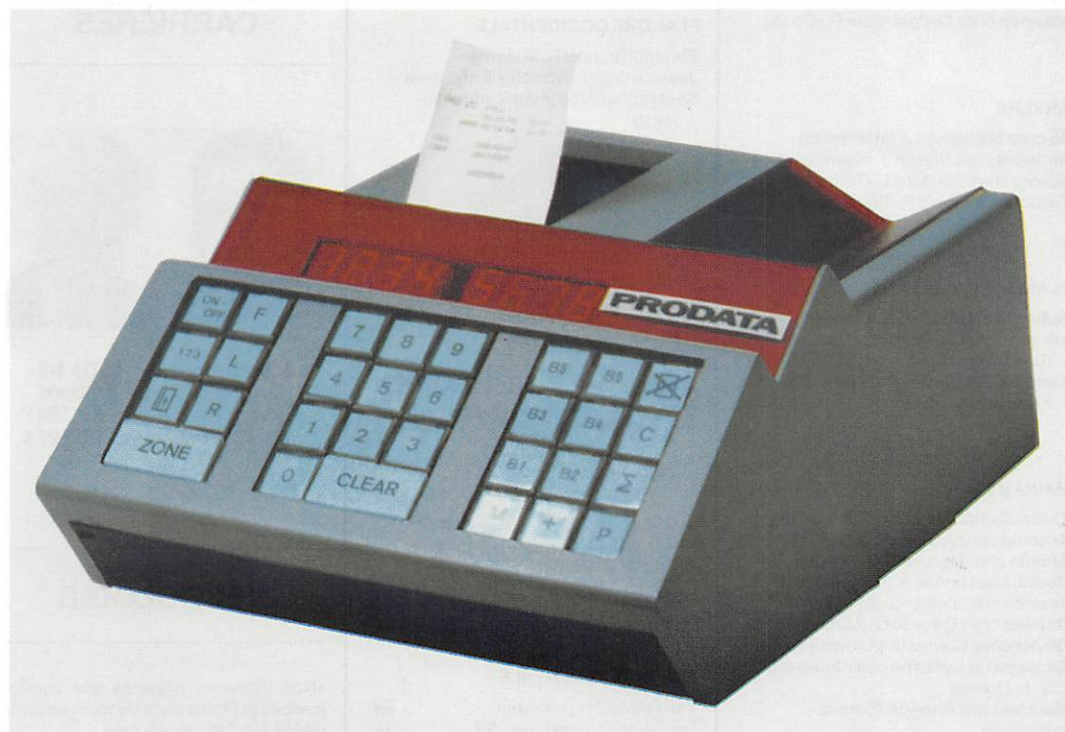
Alors, la S.N.C.V. se trouve-t-elle au stade où la machine remplace l'homme ?

Absolument pas. La machine (oblitérateur ou ordinateur) est le fruit de la technique. Laissons lui jouer un rôle de technicien.

L'homme est un être social. Faisons lui confiance pour les contacts humains et le «final touch» à la technique. Et Dieu sait si la S.N.C.V. vivra de ces contacts humains.

S'ils sont bons, si la vente de nos services prospère, l'avenir du nouveau vicinal ne sera pas triste.

Le pupitre de commande et l'émetteur de billets.



Nouvelles de l'administration centrale et des groupes d'exploita



RECRUTEMENT

NAMUR-LUXEMBOURG

Hanon R., écoreuse

BRABANT

Coeckaerts E., cond.-rec. AB



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Jacobs R., rédacteur
Cardinaels M., rédacteur techn.

NAMUR-LUXEMBOURG

Melotte F., rédacteur

LIMBOURG

Peeters M., cond.-rec. AB



MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE

S'Heeren S. et Fineau Th.

ANVERS

Schols R. et Elias C.

HAINAUT

De Boever L. et Boutry M.-R.
Desrumaux M. et Bouzette M.
Lietard V. et Bauduin V.
Mondry P. et De Hertogh M.-J.

NAMUR-LUXEMBOURG

Maquet T. et Poncin A.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Thomas chez De Dycker C. (Jumet)
Karen chez Vandenstein L. (Courtrai)
Pauline chez Derycke F. (Blandain)
Maarten chez Dedobbeleer P. (Gooik)

ANVERS

Jo chez Michiels J. (Merksplas)
Annelies chez Verelst J. (Kalmthout)
Jimmy chez Geudens L. (Turnhout)
Tom chez Vanoers P. (Brasschaat)

FLANDRE ORIENTALE

Sofie chez De Clercq E. (Evergem)
Lorenz chez Lauwaert M.
(Destelbergen)
Yannick chez De Potter L. (Stekene-
Kermzeke)

HAINAUT

Thibault chez Puissant A. (Anderlues)
Arnould chez Andries R. (Thuillies)
Amélie chez Hainaut A. (Manage)
Cedric chez Lenoir A. (Gosselies)
Jessica chez Delbart L. (Binche)
Damien chez Balasse C. (Manage)
Olivier chez Cornez D. (Anderlues)
Benjamin et Ludvine chez Janssens
J.-L. (Jumet)
Melanie chez Andry R. (Sars-la-
Bruyère)

NAMUR-LUXEMBOURG

Chloe chez Gilles A. (Vresse-sur-
Semois)
Valerie chez Tislair D. (Bois-de-Villers)
Aurelie chez Baikrich D. (Eghezée)
Noémie chez Jaumotte G. (Lesve)
Luc chez Rasschaert M. (Purnode)
Christian chez Jacobs R. (Malonne)

LIÈGE

Pascal chez Pirot R. (Henri-Chapelle)
Audrey chez Closson Ph. (Clavier)
Peter chez Adams J. (Tongres)
Xavier chez Decaigny D. (Grâce-
Holloigne)
Fabrice chez Marsin F. (Herstal)
Jessica chez Distexhe G. (Oupeye)

BRABANT

Nathalie chez Wullaert A. (Meise)
Wesley chez Van Bellinghen D. (Lennik)
Mieke chez De Mooter F. (Gooik)
Koen chez Delmot A. (Lennik)
François chez Doom D. (Waterloo)

FLANDRE OCCIDENTALE

Els chez Bruneel R. (Kuurne)
Jessica chez Devisscher F. (Bruges)
Saskia chez Meysman R. (Knokke-
Heist)



RETRAITES

ANVERS

	Années de service
Lambinon R., ouvr. d'élite	18
Huegens G., rédacteur	35

FLANDRE ORIENTALE

Van Spitael Ph., receveur	29
De Clercq P., cond.-rec. AB	34

HAINAUT

Deligne W., ouvr. qual.	20
Demoustier E., 1er ouvr. qual.	35
Nicaise R., cond.-rec. AB	31
Deceulaer F., aubettier	34
Mandiaux L., receveur	35
Foret R., chef école de cond.	36
Gevenois H., conducteur él.	32
Chevalier M., cond. AB	16

LIÈGE

Daenen Th., cond. AB	26
Joly A., 1er ouvr. qual.	38

BRABANT

Demarie J., commis	36
Liberloo A., cond.-rec. AB	34
Van Eeckhoudt F., cond.-rec. AB	29
Hennebel G., cond.-rec. AB	39

FLANDRE OCCIDENTALE

Laverge J., cond.-rec. AB	38
Pollentier M., cond.-rec. AB	23

LES LONGUES CARRIÈRES



**J. Demarie
Brabant**
du 17.1.1942
au 1.10.1977



**L. De Nil
Brabant**
du 4.7.1941
au 1.8.1978

NÉCROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sympathie aux familles en deuil.

tion

ALLOCATAIRES
C.A.M. - C.R.A. - C.R.I.
C.A.S. - C.C.T.

Age

ANVERS

Mariën G., rédacteur	80
Raeves F., ouvr. qual.	72
Van Staey G., ouvr. qual.	70
Boiy H., cond. él.	79
Cooymans P., chauffeur	86
Daniels F., cond. él.	83
Vissers R., ouvr. qual.	62

FLANDRE ORIENTALE

Hoedemakers C., receveur	82
Moerman A., cond.-rec. AB	76
De Meyer A., receveur	74
Reyntjens A., cond.-rec. AB	71
De Clercq R., ouvr. qual. 1e cl.	85

HAINAUT

Burny J., cond.-rec. AB	65
Burton R., cond.-rec. AB	54
Moreau R., ouvr. d'élite	76
Cordier A., cond. él.	86
Willieme C., surveillant V.T. 1e cl.	78
Piret E., cond. él.	53
Hubert C., 1er ouvr. d'élite	47

NAMUR-LUXEMBOURG

Collin E., 1er ouvr. d'élite	66
Dieudonné F., cond.-rec. AB	69
Sauvage J., ouvr. qual.	81
Decloux A., aubettier	54
Decamp A., cond.-rec. AB	64

LIÈGE

Fluhr H., cond.-rec. AB	71
Huygen H., cond.-rec. AB	66
Barbier P., receveur	74

BRABANT

Baeb G., chef receveur	80
Smets J., receveur	65
Ovart E., ouvr. qual.	72
Buelens R., receveur	80

LIMBOURG

Ceux L., cond. él.	87
Donné A., cond.-rec. AB	68
Bollen P., ouvr. d'élite	79
Kenis V., ouvr. qual.	64

FLANDRE OCCIDENTALE

Glorie K., cond.-rec. AB	81
Van Neder O.-A., veilleur de nuit	81
Vlaminck L., cond.-rec. AB	77
Cornelis A., magasinier	84

FACILITÉS DE CIRCULATION

Nous rappelons aussi que les pensionnaires de nos maisons de vacances «Zonnebloem» à Nieuport et «Annette et Lubin» à Spa peuvent bénéficier de facilités de circulation.

Pendant la durée de séjour dans ces maisons de vacances, le **libre-parcours de famille** peut être rendu valable sur le réseau vicinal de la province de Flandre occidentale ou sur celui de la province de Liège, en lieu et place de la province pour laquelle ce titre de transport a été délivré.

En vue de valider le changement momentané pour l'utilisation régionale dudit libre-parcours, la gérante de la maison de vacances devra annuler, au verso de cette carte, la case portant le n° 10 en y apposant un cachet libellé comme suit : «Valable sur le réseau de la province de Flandre occidentale jusqu'au...» ou «Valable sur le réseau de la province de Liège jusqu'au...», la date à indiquer étant celle de la fin du séjour.

Les titulaires d'une **carte de service de famille** peuvent également être admis au bénéfice de la mesure annoncée ci-dessus, mais la case à neutraliser par l'apposition du cachet sera celle portant le n° 30.

Par conséquent, si vous souhaitez passer vos vacances à «Zonnebloem» ou à «Annette et Lubin», n'oubliez pas de laisser libres les cases 10 et 30 dont question ci-avant, pour autant, bien entendu, que vous désiriez profiter des facilités de circulation spéciales qui vous sont offertes.

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Un séjour gratuit d'une semaine dans une de nos maisons de vacances «Annette et Lubin», à Spa, ou «Zonnebloem», à Nieuport, est offert aux pensionnés de la S.N.C.V. et à leur épouse, si leurs noces d'or ou de diamant ont lieu en 1985.

Ce séjour comporte la pension complète et est accordé pendant une des périodes ci-après :

ANNETTE ET LUBIN : du samedi 18 mai au samedi 6 juillet ; du samedi 24 août au dimanche 22 septembre ;

ZONNEBLOEM : du samedi 18 mai au samedi 6 juillet ; du samedi 24 août au samedi 21 septembre.

Les jubilaires qui désirent bénéficier de cet avantage doivent introduire une demande écrite au Service social de la S.N.C.V., rue de la Science, 14, 1040 Bruxelles, en précisant la maison de vacances et la semaine choisies.

**CHAMPIONNATS DE CYCLISME
DE LA S.N.C.V. 1985**



Cette année encore seront organisées quelques courses cyclistes pour les membres du personnel de la S.N.C.V. et des exploitants. Pour pouvoir y participer, les candidats devront avoir atteint l'âge de 21 ans le jour de la course et présenter leur carte de service ainsi que leur carte d'identité.

En même temps, nous lançons encore un appel aux candidats qui seraient intéressés par l'organisation de futures courses. Nous invitons ces personnes à prendre contact avec l'un des organisateurs cités ci-après.

CALENDRIER

19 juin à GOOIK (Brabant)

- championnat de Belgique
- heure de départ : 14 h
- inscription : Café «De Post» Edegemsesteenweg 117 - 1686 GOOIK
- organisateur : M. SCHETS Danny Edegemsesteenweg 73A - 1686 GOOIK - ☎ 02/532.42.02.

25 août à DIEPENBEEK (Limbourg)

- championnat du Limbourg
- heure de départ : 16 h
- inscription : Ecole Gansenstraat - 3610 DIEPENBEEK
- organisateur : M. STEEGMANS Theo - Keizerstraat 54 - 3610 DIEPENBEEK - ☎ 011/32.26.19.



VISITE
A
NOS
MAISONS
DE
VACANCES

Récemment nos agents, ainsi que nos pensionnés, ont reçu le numéro spécial «Vacances» permettant à chacun de s'inscrire pour un séjour dans l'une ou l'autre de nos maisons de vacances «Zonnebloem» à Nieupoort et «Annette et Lubin» à Spa.

Comme chaque année, nous comptons pouvoir accueillir un grand nombre d'agents accompagnés de leur famille. Les responsables ainsi que le personnel au grand complet mettront tout en oeuvre pour leur rendre le séjour le plus agréable possible.

En effet, tous ceux d'entre

nous qui ont déjà passé quelques jours dans une de nos maisons de vacances peuvent affirmer qu'aucun effort n'est négligé pour agrémenter au mieux le séjour. Le nombre élevé de vacanciers qui reviennent chaque année en est une preuve éloquent !

Nous ne pouvons donc que recommander à chacun de goûter, ne fût-ce qu'une fois, l'atmosphère chaleureuse qui y règne et qui plaira tant aux jeunes qu'aux moins jeunes.

S'il vous arrive de faire une excursion d'un jour ou de séjourner dans la région de Spa ou Nieupoort, ne manquez-pas de vous y rendre.

Un simple coup de téléphone, le matin même, vous permet de réserver le déjeuner ou le dîner à des prix très raisonnables.

Pour autant que vous ne soyez pas encore un familier de nos maisons de vacances, cette visite vous permettra de les apprécier et il y a de grandes chances que vous y reveniez pour un plus long séjour.

A titre d'information, nous vous rappelons les prix des repas, valables pour les agents, anciens agents et ayants droit bénéficiant d'une allocation d'une des caisses sociales de la S.N.C.V., ainsi que pour les épouses, les enfants à charge (pour lesquels une allocation familiale est versée) et les orphelins bénéficiant d'une allocation de la C.R.A. Pour toute autre personne, il y a lieu de majorer ces prix de 25 %.

	ADULTES	ENFANTS		
		10 à -14 ans	4 à -10 ans	1 à -4 ans
Pt. déjeuner	55 F	50 F	40 F	25 F
Dîner	240 F	200 F	150 F	95 F
Souper	140 F	115 F	75 F	45 F

QUINZAINE 1985

de la Croix-Rouge
de Belgique



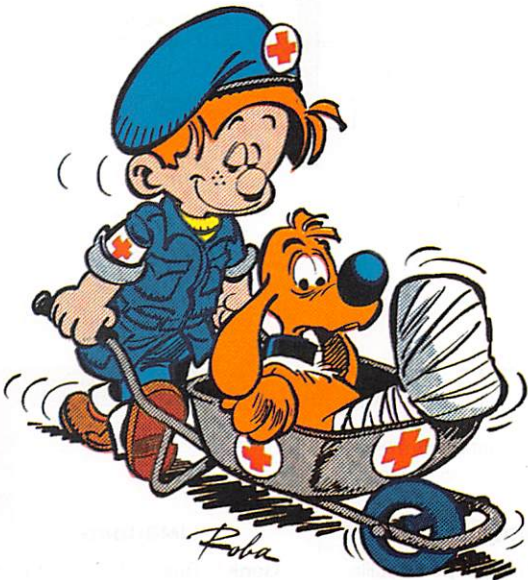
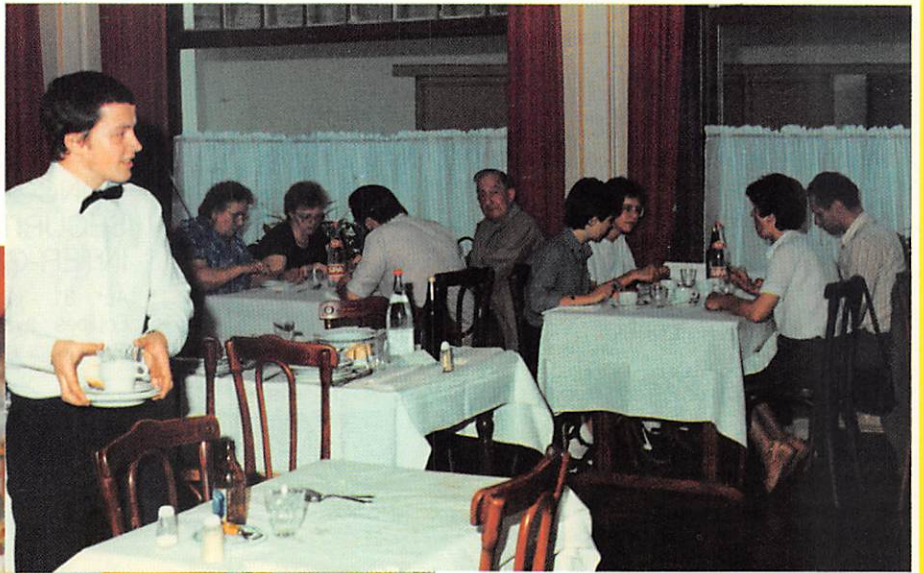
Du 27 avril au 13 mai 1985 aura lieu la Quinzaine de la Croix Rouge de Belgique, avec pour thème : «La jeunesse : ça marche !». Traditionnellement, la quinzaine constitue pour la Croix Rouge de Belgique la source de revenus la plus importante. Sans argent rien n'est possible. Il se trouvera toujours des gens pour s'élever contre les collectes de fonds de toutes sortes. Ils en ont assez qu'on leur demande de l'argent, ou de l'aide. Il faut se rendre compte qu'une organisation telle que la Croix Rouge ne procède pas à des opérations de ce type par plaisir, mais bien par nécessité.

Cela s'appelle être aidé pour pouvoir aider. Ceci vaut pour 300 millions de personnes qui, de par le monde, se dévouent pour la Croix Rouge.

A cet égard, il est frappant de constater combien d'activités pratiquées sous le signe du drapeau universellement connu de la Croix Rouge sont méconnues ou tout simplement ignorées du grand public. Sur le plan international, il y a, d'une part, la Ligue des Associations de la Croix Rouge et du Croissant Rouge qui, en temps de paix, coordonne les actions de secours, principalement en cas de



« ANNETTE et LUBIN »



+ 1985 © Roba Lic. B.B.M.P.

catastrophes. En 1983, cette fédération d'associations nationales de la Croix Rouge a procédé à 68 actions de secours et à 48 appels d'aide. Plus de 5 millions de personnes ont bénéficié de son aide. D'autre part, il y a le Comité international de la Croix Rouge, où ne siègent que des Suisses et qui intervient en cas de conflit armé. Cette dernière instance s'acquitte

d'un nombre important de tâches découlant du fait qu'il lui incombe de veiller au respect des fameuses Conventions de Genève de 1949.

Celles-ci fixent la protection des militaires blessés tant sur terre, qu'en mer, des prisonniers de guerre ainsi que des civils en temps de guerre. En 1983, par exemple, le Comité a rendu 4.000

visites dans 614 prisons réparties dans une trentaine de pays et a vu environ 35.000 personnes privées de liberté.

Il y a également dans presque tous les pays, une association de la Croix Rouge qui constitue elle aussi un chaînon important dans le secourisme ; ainsi en est-il de la Croix Rouge de Belgique.

Savez-vous que, chaque année, la Croix Rouge récolte pas moins de 750.000 sachets de sang (et sans bénéfice, comme d'aucuns le pensent, bien au contraire) ? Que 2.000 volontaires gèrent dans les hôpitaux environ 700.000 prêts provenant des bibliothèques de la

Croix Rouge.

Dans ses sections locales, dans les écoles, la Croix Rouge continue de proposer aux jeunes de s'initier au secourisme, d'apprendre les principes d'éducation à la santé, de réfléchir aux possibilités d'un monde plus humanitaire. Elle leur donne des moyens d'action pour établir des ponts entre les civilisations, les pays et les cultures.

Avec ses 90 millions de membres la Jeunesse de la Croix Rouge constitue la plus grande association mondiale de jeunesse.

Alors, plus que jamais : « LA JEUNESSE : ÇA MARCHE ! »

RÉSULTATS DU N° 233

Ont obtenu 24 points :

BRASSELET S. et C. 12 et 14 ans - Profondeville / LEFEBVRE P. 12 ans - Houdeng-Aimeries / PANIS N. et N. 13 ans - Awans / VANDEKERKHOVE S. 15 ans - Courtrai / LAURENT N. et J. et Y. 13 - 11 et 8 ans - Spy / BUYS M. 9 1/2 ans - Wasmuel.

Ont obtenu 23 points :

COLLETTE M. 16 ans - Flémalle / GRISAY M. 11 ans - Xhendelesse / JENNEN E.-Y. ? ans - Jupille / MICHIELS O. 14 ans - Welkenraedt / MASSART D. 12 ans - Eugies / RADERMACHER H. - 16 ans - Kettenis / DE BACKER Chr. 10 ans - Cortil-Noirmont / FABRINETTI G. 14 1/2 ans - Esneux.

Ont obtenu 21 points :

VLEKKEN M. 12 ans - St-Trond / COSEMANS A. 11 ans - Diepenbeek.

Ont obtenu 20 points :

NAHON J.Y. et M. 11 et 8 ans - Bressoux.

A obtenu 19 points :

WARNOTTE S. ? ans - Berloz-Rosoux.

Ont obtenu 18 points :

ALTRUY S. 12 ans - Ransart / FAYT F. et S. 14 et 13 ans - Bray / BEMELMANS P. 9 1/2 ans - Petit-Rechain.

RÉSULTATS DU N° 234

Ont obtenu 15 points :

VANDEKERKHOVE S. 15 ans - Courtrai / FAYT F. et S. 14 et 13 ans - Bray / BUYS M. 9 1/2 ans - Wasmuel / COSEMANS A. 11 ans - Diepenbeek / FABRINETTI G. 14 1/2 ans - Esneux / PANIS N. et N. 14 et 13 ans - Awans / PENNANT S. 11 ans - Vieux-Genappe / COLLETTE M. et Fr. 16 et 14 ans - Flémalle / BUFFIN J.-C. et J.-M. ? ans - Couillet / VLEKKEN M. 12 ans - St-Trond / SCHURGERS D. 13 ans - St-Nicolas (Liège) / MICHIELS O. 14 ans - Welkenraedt / BRASSELET S. et C. 14 et 12 ans - Profondeville / LAURENT N., V. et J. 13 - 11 et 8 ans - Spy / NAHON J.-Y. et M. 12 et 8 ans - Liège / DERIDDER C. et M. 13 et 11 ans - Nivelles.

A obtenu 14 points :

VERCAUTEREN M. 8 ans - Lochristie.

A obtenu 13 points :

DAMILOT M. 13 ans - Dinant.

Ont obtenu 12 points :

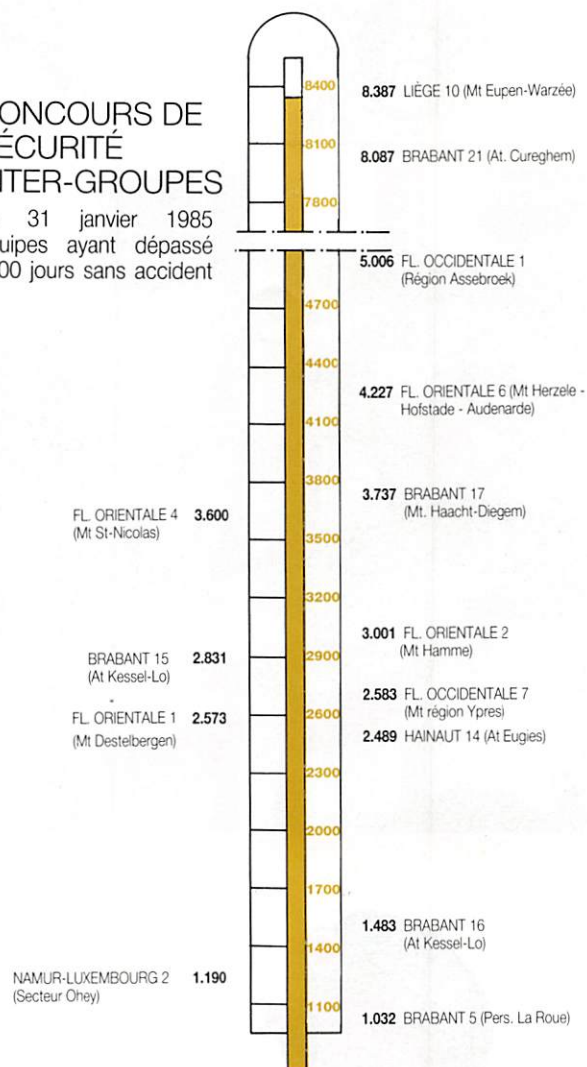
LEFEBVRE P. et B. 12 et 14 1/2 ans - Houdeng-Aimeries / ALTRUY S. 12 ans - Ransart.

A obtenu 9 points :

CALLENS J. 15 ans - St.-Eloois-Vijve.

CONCOURS DE SÉCURITÉ INTER-GROUPES

Au 31 janvier 1985
Equipes ayant dépassé
1000 jours sans accident



ACTES DE PROBITÉ

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Turnhout : Roelen E. (portefeuille + 875 F).

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen : Melsens B. (405 F + carte de banque + chèques), Lievevrouw D. (4.800 F + 1000 DM + chèques + carte de banque).

Rupelmonde : Brack A. (563 F).

Saint-Nicolas : Goossens P. (720 F), Vermeersch A. (4.150 F).

HAINAUT

Charleroi : Rodrigue G. (portefeuille + 3.000 F), Loppe M. (livret

d'épargne + 8.741 F).

La Louvière : Druart A. (sac de dame + 3.085 F).

Quaregnon : Toubeau R. (sac de dame + 550 F).

Trazegnies : Marchand M. (sac + portefeuille + 550 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Mehaigne : Rivet J.-C. (portefeuille + 1.927 F + abon.).

Namur : Caponi A. (portefeuille + 4.500 F), Delbecq F. (serviette + documents + 1.700 F), Hahn (porte-monnaie + 2.642 F).

LIÈGE

Bassenge : Swerts (portefeuille + 1.000 F), Jans (portefeuille + 300 F), Fagnoul (portefeuille + 580 F).

Eupen : Borg (portefeuille + 800 F + 10 DM), Pluymen (portefeuille + 183 F), Pirot (portefeuille + 269 F).

Liège-St-Gilles : Jossa (portefeuille + 1.000 F), Rolke (sacoche + 210 F).

BRABANT

La Roue : Walravens R. (portefeuille + 2.550 F).

Nivelles : Maréchal J.-P. (documents + 500 F).

LIMBOURG

Genk : Busse F. (montre de dame).

Hasselt : Ballet M. (portefeuille + 2.350 F), Simons P. (portefeuille + 4.700 F), Henckaers G. (bracelet en argent).

Lanaken : Dirckx J. (995 F), Hoedemakers J. (600 F + 160 FL + 1.100 F).

Tessenderlo : Loos M. (portemonnaie + abon. + 425 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek : Lagast R. (bracelet en or), Janssens E. (porte-monnaie + 2.134 F), Van Loo M. (montre en or + chaîne), Slabbinck R. (documents + 2.000 F).



LE CHEMIN DE FER À TRACTION CHEVALINE EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Les chemins de fer à traction chevaline ont inauguré l'ère du développement industriel rapide ainsi que celui des transports en commun. La première voie ferrée importante à traction chevaline — en dehors du territoire britannique — fut posée en Bohême dans les années vingt du 19e siècle : elle reliait la ville de České Budějovice dans le sud de la Bohême à Linz et Gmunden en Autriche. Le professeur F.A. Gerstner l'avait conçue de manière à pouvoir être utilisée même pour les trains à vapeur.

Le privilège autorisant la construction de ce chemin de fer ainsi que les règlements de service contenaient de nombreuses stipulations intéressantes et parfois bizarres. Ainsi, par exemple, une commission officielle était chargée de vérifier si un cheval était à même de tracter sur la voie ferrée une charge dix fois supérieure à celle tirée sur une route en palier. A chaque fois, les essais ont prouvé que la charge en question pouvait être 30 fois plus lourde.

De même, le transport de marchandises avait toujours priorité sur celui des personnes : en cas de rencontre, c'était au train de voyageurs de dégager la voie, soit en retournant à la station la plus proche, soit — si celle-ci était trop éloignée — en soulevant les wagons au moyen de crics et en les écartant de la voie. Après le passage des wagons de marchandises, le convoi de voyageurs était replacé sur les rails et le voyage pouvait se poursuivre.

A l'époque de son plus grand épanouissement, vers 1868, le chemin de fer disposait de 662 chevaux, de 1.092 wagons de marchandises et de 65 voitures pour voyageurs. La même année, on transporta 818.000 quintaux de fret et 30.000 personnes. Mais quatre ans plus tard, le trafic sur la voie fut arrêté à tout jamais. Les premiers trains à vapeur avaient d'ailleurs fait leur apparition en Tchécoslovaquie en 1838.



Le Saviez-Vous?

150 ANS DE CHEMIN DE FER EN ALLEMAGNE

La S.T.I.V. (Société de Transports Intercommunaux de Verviers) a inauguré le 14 septembre 1984 la série des commémorations par la célébration de son centenaire. Suivront en 1985 : l'U.I.T.P. (Union Internationale des Transports Publics) 100 ans ; la S.N.C.V. 100 ans ; les Chemins de fer belges 150 ans ...

En Allemagne également, on célèbre 150 ans de chemins de fer. En effet, la première ligne de chemin de fer Nürnberg - Fürth y fut mise en service le 7.12.1835, tandis que le jeune Etat Belge avait déjà inauguré, le 5 mai 1835, la première ligne ferroviaire du continent, à savoir Bruxelles - Malines.

Cet anniversaire offre à la «Deutsche Bundesbahn» l'occasion de se présenter comme une entreprise de transport et de voyages moderne et performante. En collaboration avec la ville de Nuremberg et le Musée allemand des Transports, elle présente du 15 mai au 18 août 1985 inclus, et ce sur une aire d'exposition d'environ 30.000 m², non seulement un vaste aperçu historique de l'évolution du train, mais également une innovation.

A la gare de Nuremberg-Est il vous sera possible de vous faire une idée de ce que sera le train de l'avenir.

Neuenmarkt - Wirsberg participe également à la fête. C'est là que les fans du train découvriront le Musée de la locomotive à vapeur où pas moins de 20 ancêtres seront exposés. Pour Nuremberg, le sommet se situe en septembre. Les trois premiers week-ends verront se dérouler une parade du Jubilé du Train. Pas moins de 60 locomotives du temps passé, complètement équipées de wagons historiques évoquant le souvenir aussi bien des empereurs ou des rois que celui des simples bourgeois, circuleront sur un trajet de plusieurs kilomètres.

le musée de l'automobile de bruxelles

Depuis l'année passée, nous nous sommes enrichis d'un nouveau musée de l'automobile. Nous connaissons déjà le célèbre musée des ancêtres de Houthalen, mais aussi le «Musée de l'Automobile de Bruxelles» a ouvert ses portes. Il est installé dans un vaste espace aménagé sous la place Rogier, autrefois destiné à devenir un parking sous-terrain. Le musée est une initiative privée et a reçu l'aide du Veteran Car Club et du couple Kupelau, qui a prêté au musée une centaine de vieilles affiches authentiques représentant des automobiles.

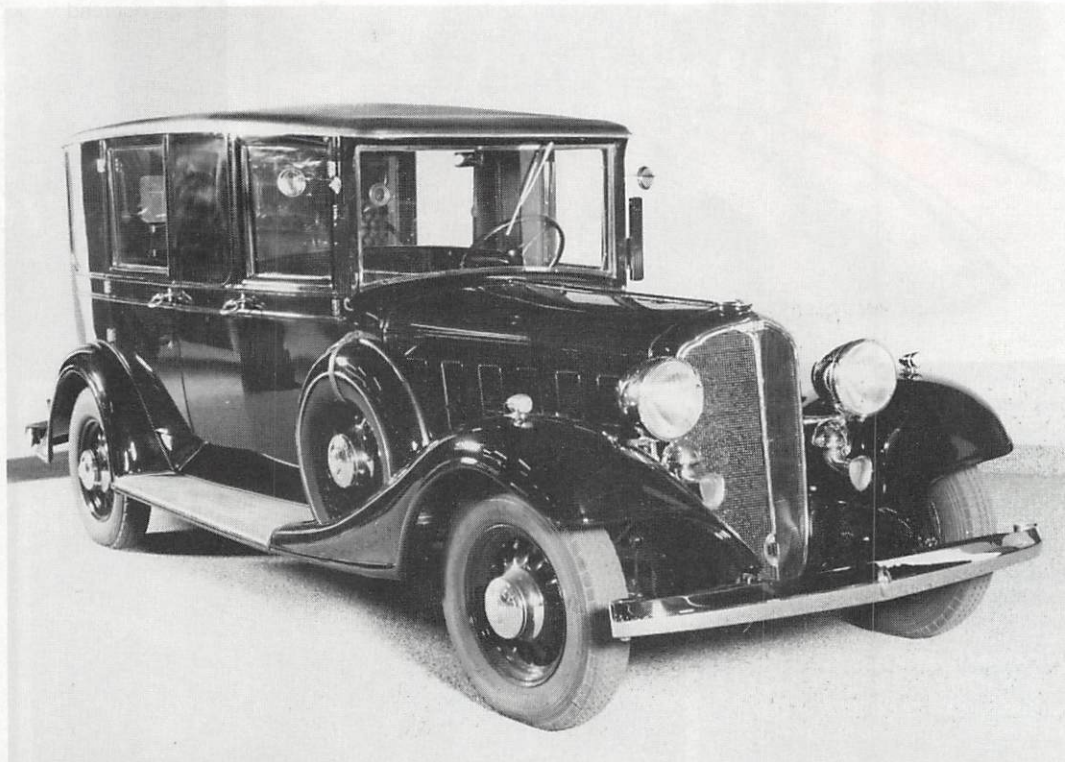
Le succès que connaissent les ancêtres en Belgique provient peut-être de la réputation unique de certaines marques nationales. En 1884, il faut le dire, Vincke construisit à Malines les deux premières automobiles, équipées d'un moteur Benz. Les autres pionniers étaient issus des fabriques d'armes de la FN, Nagant et Pieper ou des ateliers de construction de bicyclettes comme Delin, Belgica et Linon.

L'âge d'or se situa entre 1900 et 1904. Il fut estimé que trois quarts de l'ensemble de la production belge étaient écoulés sur le marché mondial. La plus appréciée était la Minerva, dont plus de 700 exemplaires étaient construits chaque année depuis 1905. En son temps la Minerva était une voiture nerveuse qui remporta de nombreuses victoires lors des rallyes d'hiver suédois, du rallye impérial de Russie, des rallyes alpins autrichiens...

A Liège, Adrien Piedboeuf construisit l'Imperia, à Zaventem, l'ingénieur Arthur De Coninck fut le cerveau de l'Excelsior, à Diegem, Jules Miesse construisit les premières automobiles à vapeur et produisit plus tard les taxis bruxellois.

La Vivinus était la championne des petites voitures et la Fondu fut l'exemple des premiers modèles russo-baltes de la Riga...

Peu après 1920, le secteur belge de l'automobile connut son déclin, qui ne fit que s'accroître en 1930 et plus tard. Entretemps, les marques étrangères s'étaient fixées sur le marché belge et supplantèrent nos propres constructeurs. Le vaste espace aménagé sous la place Rogier fut joliment décoré et abrita une centaine d'automobiles. Le musée est attrayant, non seulement pour les fanatiques des ancêtres mais aussi pour le grand public. On y trouve les plus beaux modèles des fabricants belges d'automobiles de jadis ainsi qu'une quantité de véhicules, qui sont entrés dans l'histoire de l'au-



BUICK (U.S.A.-1933)
Ayant appartenu à SM la Reine Wilhelmine des Pays-Bas.

tomobile, et de voitures devenues des curiosités, telles la rutilante Cadillac du président Kennedy, une Mercedes-Benz de la chancellerie allemande dans laquelle Hitler se fit conduire, la Cadillac de président Roosevelt, etc.

Les promoteurs ont l'intention de remplacer tous les six mois une partie des anciennes voitures par d'autres ancêtres, afin d'offrir au

public une attraction toujours renouvelée. Des programmes d'animation sont également prévus, tels la célébration du centenaire de la première voiture française, les quatre-vingts ans d'existence de Rolls-Royce, etc. Un atelier de restauration d'automobiles, installé dans la même salle, est également accessible au public, de même qu'une petite

salle de projection.

Le musée de l'automobile de Bruxelles est ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 11h30 à 18h, ainsi que les samedis et dimanches de 10h30 à 19h.

Le prix d'entrée s'élève à 150 F. Des visites guidées sont organisées sur demande.

CADILLAC (U.S.A.-1956)
Voici-provenant du garage présidentiel de J.F. Kennedy - une des cent perles de la collection.



PAGE FAMILIALE

les bananes, source de vitamines

La plupart d'entre nous n'ont pu bénéficier du soleil que pendant deux à trois semaines l'année dernière, malgré un automne nettement plus ensoleillé que ne le fut l'été. Nous n'avons donc pas beaucoup de résistance à offrir.

Une mine de vitamines

Les bananes sont des aliments de tout premier ordre. Elles sont riches en vitamines et en minéraux et nous apportent suffisamment de vitamines C et A pour une

journée. Leur teneur en vitamine B6 est particulièrement élevée en comparaison d'autres fruits et légumes et équivaut à celle de certaines viandes comme le foie de veau.

Par contre, elles ne contiennent pas du tout de cholestérol, très peu de graisses et pratiquement pas de sodium, trois substances que nous devons écarter autant que possible de notre alimentation. La teneur en sodium est extrêmement faible (environ

0,5 mg/100 g), ce qui rend la banane tout indiquée pour les personnes qui souffrent du cœur, des reins ou d'une tension trop élevée. La banane ne renferme que peu de graisses (2 %) et il s'agit d'acides gras insaturés. Or, les diététiciens déconseillent les graisses pour prévenir certaines maladies vasculaires.

La banane est également un fruit à conseiller aux personnes qui ont trop de cholestérol, car elle n'en contient pas du tout.

De plus, la banane se compose d'environ 1,2 % de protéines et de 20 % d'acides aminés essentiels et d'hydrates de carbone énergétiques.

La banane contient encore du potassium, du magnésium, du phosphore et du calcium ainsi que des traces de cuivre, d'iode, de manganèse, de zinc et de cobalt.

A toutes ces qualités nutritives il faut encore ajouter que la banane contient deux fois plus de fer que la pomme.

Le coin des jeunes

SOLUTIONS DU N° 233

JEU N° 1
Joyeux Noël et bons vœux pour l'an nouveau.

JEU N° 2
Belgique.

JEU N° 3
1985.

JEU N° 4
UNAU mammifère d'Amérique tropicale arboricole à mouvements lents.

JEU N° 5
A B et même C au petit Robert 84.

JEU N° 6
3 + 1 = 4
4 × 25 = 100
100 - 6 = 94
8 - 4 = 4
4 × 94 = 376 par exemple.

JEU N° 7
Cascadeurs.

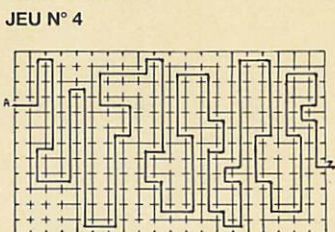
JEU N° 8
CHIMISTE
MINISTRE
ACTUAIRE

SOLUTIONS DU N° 234

JEU N° 1
6 × 6 = 36
36 × 25 = 900
8 × 5 = 40
40 - 9 = 31
900 + 31 = 931 par exemple.

JEU N° 2
urgent / piment / sureau / tricot / détenue / bateau.

JEU N° 3
javel-river / pique-nuque / moine-brick / conte-rente.



JEU N° 5
oblong / gratis / santon / noroît / tendon / noyade / errata / active / entrer / ruines / saphir / roccoco.

JEUX N° 235

JEU N° 1
Pouvez-vous diviser ce damier en 5 parties égales - la somme de chacune d'elles doit-être égale à 24.

(3 points)

9	4	5	6	11
8	12	2	8	2
2	3	4	7	8
3	5	9	7	3

JEU N° 4
Trouvez la route !
En avançant d'une case à l'autre pourriez-vous sortir à la case fléchée en totalisant 124 ?

Attention : 1) uniquement en additionnant les nombres mis dans les cases où vous passez. 2) ne jamais reculer ni remonter.

Ex.: ↓

22	7			
	11	9	30	15
		1	5	8
		2		
		8	6	19

143

(4 points)

4	8	20	14	5
9	7	11	6	7
6	20	3	9	15
15	7	6	8	5
4	20	14	4	3

124

JEU N° 2
Voici 10 pays. Un intrus s'y est glissé. Lequel ? Dites pourquoi ?

GRANDE-BRETAGNE / SICILE / CORSE / ISLANDE / CHYPRE / SARDAIGNE / AUSTRALIE / IRLANDE / IBIZA.

(3 points)

JEU N° 3
Voici trois proverbes. Vous les trouverez en remplaçant les tirets par des lettres.

Pour vous aider quelques unes s'y trouvent déjà.

(6 points)

- 1) Ch-- / ----- / craint / l'--- / -----e/
- 2) -- / ch-- / ----- / les / ----- / -----ent /
- 3) La / ---- / ---- / --- / ch--- / ---- / ---- /

JEU N° 5
Quand vous trouvez un mot, vous l'entourez dans la grille et vous barrez ce mot dans la liste.

Quand tous les mots auront été repérés il vous restera 10 lettres avec lesquelles vous formerez un mot. On l'emploie pour les chiens.

(5 points)

BOUVIER	TECKEL	ABOYER	TIQUE	DINGO
LICE	MEUTE	CHIEN	COCKER	BOULEDOGUE
LOULOU	BRAQUE	BEAGLE	BAVE	LABRADOR
CANIN	FOX	LOUVE	LEVRETTES	LAISSE
				BOXER

R	E	Y	O	B	A	E	T	U	E	M
N	E	S	L	E	K	C	E	T	N	B
E	I	K	E	E	C	I	L	E	O	B
U	U	N	C	T	R	L	I	U	R	E
R	O	Q	A	O	T	H	L	A	S	D
E	E	L	I	C	C	E	Q	E	I	B
I	V	X	U	T	D	U	R	N	A	E
V	U	E	O	O	E	I	G	V	U	A
U	O	M	G	B	L	O	E	S	E	G
O	L	U	R	O	D	A	R	B	A	L
B	E	S	S	I	A	L	X	O	F	E

Envoyez vite vos réponses au plus tard pour le 1^{er} juin 85 à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.



*Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.
Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.
Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.
Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -
1040 Bruxelles*

Impr. Grafisch Bedrijf Schoonbaert - Bruges 2.



*Membre de l'association belge de la presse
d'entreprise - A.S.B.L.*

Vacances 1985

ERRATUM

Annexe à "NOS VICINAUX" N° 235
mars - avril 1985

Maisons de vacances

"ANNETTE ET LUBIN" et "ZONNEBLOEM"

Dans la "Remarque pour A et B", pages IV et VI de la brochure consacrée aux maisons de vacances, il faut lire à la quatrième ligne : 255 F au lieu de 225 F (nuitée : 2 personnes).